

REPUBLIQUE DU CONGO

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

*_*_*_*_*_*

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

*_*_*_*_*_*

DIRECTION GENERALE DES INSTITUTIONS FINANCIERES NATIONALES

*_*_*_*_*_*

DIRECTION DES ASSURANCES

*_*_*_*



RAPPORT DU MARCHE CONGOLAIS DES ASSURANCES

EXERCICE 2021

(Projet)

Résumé

Les perspectives de l'économie mondiale publiées en avril 2022 par le FMI, ont estimé à 6,1% le taux de croissance du PIB mondial en 2021, après -3,1% en 2020. Au niveau sous régional, dans le sillage de la reprise économique au niveau mondial, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 1,5% en 2021, contre -1,7% une année plus tôt.

Sur le plan national, en raison essentiellement des contreperformances des activités du secteur pétrolier, en dépit d'une bonne tenue des cours sur le marché international et d'un rebond des activités du secteur hors pétrole, l'activité économique s'est contractée. Le taux de croissance du PIB réel est ressorti à -0,6% en 2021, contre -6,1% en 2020.

La même tendance a également été observée au niveau du secteur de l'assurance. En effet, après une contraction enregistrée en 2020 en raison des mesures prises dans le cadre de la riposte à la crise sanitaire de Covid-19, les activités des compagnies d'assurance se sont redressées en 2021. En effet, l'amélioration des primes émises (+3,7%) et des produits financiers nets (+93,1%) s'est accompagnée d'une baisse des commissions (-10,3%) et autres charges nettes (-14,7%), en dépit d'une augmentation des charges de sinistres (+44,9%). Ces performances sont confortées par l'amélioration du recouvrement des arriérés de primes qui ont baissé de 58,3% à 513 millions en 2021. En conséquence, le résultat net est ressorti excédentaire à 3,747 milliards après un déficit de 1,181 milliard en 2020, soit un bond de 217,3%

I-Le secteur des assurances au Congo

Le marché d'assurances au Congo compte huit (08) sociétés d'assurance dont deux (02) en vie. A fin décembre 2021, le chiffre d'affaires réalisé est de 70 481 634 210F CFA. La vie représente 18,20% et la non vie 81,79%.

Cette prédominance de la branche non-vie s'explique principalement par le caractère obligatoire de certains produits d'assurance, comme l'assurance automobile, la TRC et la RCD, Assurances scolaires et pétrole (fronting pétrolier).

Capital social des compagnies d'assurance du Congo

A fin décembre 2021, le capital social des compagnies d'assurance s'est établi à 29,2 milliards, dont 6,0 milliards pour la *branche vie* (20,5% du total) et 23,2 milliards pour la *branche non-vie* (79,5% du total). Globalement, la répartition du capital social est relativement équilibrée entre les différentes sociétés. Le Groupe NSIA, avec 29%, est leader en termes de capital social. Il est suivi respectivement du groupe AGC (23%), SAHAM (15%), ARC (14%), AAC (10%) et ALLIANZ (9%). Les capitaux étrangers représentent 62,5% du total.

lère P A R T I E :
Situation de l'assurances non-vie

. Situation de la branche non-vie

Le chiffre d'affaires du marché congolais de l'assurance non vie est constitué des deux composantes à savoir :

Le Chiffre d'Affaires hors pétrole et le Chiffre d'affaires pétrole. Le détail est présenté dans le tableau qui suit :

Tableau 3 : Répartition du chiffre d'affaires pétrole et hors pétrole

Chiffre d'Affaires SOCIETES IARD		
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS PETROLE	CHIFFRE D'AFFAIRES PETROLE	TOTAL
29 998 436 323	27 652 150 078	57 650 586 401

Source : dossier annuel 2021

Le chiffre d'affaires pétrole représente près de la moitié du chiffre d'affaires global soit 48%.

Tableau 4 : Evolution du Chiffre d'affaires par branche

Branches	2020	2021	Variation
	Montant	Montant	
Accidents corporels et maladie	8 228 717 872	7 070 691 591	-14,07%
Automobile	11 576 937 157	12 811 299 490	10,66%
Incendies et aux dommages aux biens	13 430 359 838	15 769 350 962	17,42%
Responsabilité civile générale	18 231 367 830	17 983 193 653	-1,36%
Transports aériens	2 295 657 151	997 387 523	-56,55%
Transports maritimes	661 531 510	794 615 050	20,12%
Autres transports	853 750 344	654 929 271	-23,29%
Autres risques directs dommages	916 991 398	1 500 709 391	63,66%
Acceptations dommages	125 213 228	68 409 470	-45,37%
Total	56 320 526 328	57 650 586 401	2,36%

Source : dossier annuel 2021

Les émissions de primes en assurance non-vie se sont élevées à 57,65 milliards en 2021, contre 56,32 milliards en 2020, en hausse de 2,36%. Cette évolution est principalement tirée par la progression des primes collectées par l'opérateur public ARC.

Particulièrement la société l'ARC représente 58,39% du chiffre d'affaires grâce à la commission pétrole (fronting pétrolier) et les autres sociétés représente 41,60%.

CONTRIBUTION DU RESEAU INDIRECT DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES 2021

	PRODUCTION DIRECTE	PRODUCTION INDIRECTE	PRODUCTION TOTALE
CHIFFRE D'AFFAIRES MARCHE 2020	16 596 794 819	41 053 791 582	57 650 586 401
POIDS (CONTRIBUTION)	28,79%	71,21%	100,00%

Il en ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que la production totale du marché est dominée par la production indirecte qui est de l'ordre de 71,21% et ceci s'explique par le manque de politique commerciale adaptée de la part des assureurs.

Les frais généraux et commissions

Les compagnies d'assurances sont tenues de faire face aux différentes charges liées au fonctionnement et à l'acquisition des contrats (commissions) dans l'exercice de leurs activités. Il s'agit des frais généraux.

Tableau 5 : Répartition des frais généraux par société

SOCIETES	PRIMES EMISES NETTES D'ANNULATIONS	FRAIS GENRAUX	FG/CA
ARC	33 664 647 126	315 020 457	0,94%
AGC	4 961 222 771	3 450 579 998	69,55%
NSIA	5 737 173 526	2 366 024 940	41,24%
ALLIANZ	4 564 870 736	1 789 231 202	39,20%
SANLAM	5 481 643 127	1 211 440 556	22,10%
AAC	3 241 029 115	881 846 581	27,21%
TOTAL GENERAL	57 650 586 401	10 014 143 734	17,37%

Les frais généraux sont passés d'un montant de F CFA 13 328 817 476 en 2020 à F CFA 10 014 143 734 en 2021, soit une diminution de F CFA 3 314 673 742 en absolue et 25% en valeur relative.

Le taux des frais généraux du marché d'assurance IARD est en diminution en 2021 par rapport à l'exercice 2020 de **10,95 points**, (28,32 en 2020 et 17,37 en 2021).

Malgré cette diminution elle n'atteint pas encore la norme admise qui est de 15%.

Les commissions

Tableau 5 : Répartition des commissions par société

SOCIETES	COMMISSIONS 2020	COMMISSIONS 2021	Evolution
ARC	948 002 982	904 286 138	-4,61%
AGC	1 036 836 475	887 472 316	-14,41%
NSIA	730 481 716	774 363 595	6,01%
ALLIANZ	799 360 627	717 787 968	-10,20%
SANLAM	1 050 350 295	915 440 757	-12,84%
AAC	342 646 591	429 856 634	25,45%
TOTAL GENERAL	4 907 678 686	4 629 207 408	-5,67%

Les commissions ont connu une baisse de 5,67% passant de **F CFA 4 907 678 686** en 2020 à **F CFA 4 629 207 408** en 2021

Produits financiers non vie

Les placements des sociétés pratiquant les opérations d'assurance non vie ont généré au cours de l'exercice 2021 un montant **négalif de FCFA 65 964 633** de produits financiers nets, en baisse de **-87%** par rapport à l'exercice 2020 où ils s'élevaient à **FCFA -508 304 443**.

A- Les provisions techniques

Elles sont constituées essentiellement des PREC et PSAP, correspondant aux engagements des assureurs envers les assurés, souscripteurs et bénéficiaires des contrats.

Libellés	2020	2021
Provisions pour risques en cours	8 320 548 993	7 848 909 621
Provisions pour sinistres à payer	27 707 524 157	27 489 051 571
TOTAL	36 028 073 150	35 337 961 192

Pour l'ensemble du marché, les PSAP sont évaluées à **F CFA 27 489 051 571** au cours de l'exercice 2021, contre **F CFA 27 707 524 157** pour l'exercice 2020, soit une baisse de **F CFA 218 472 586**. Elle est due à la baisse de la cadence de paiement en 2021 qui s'élève à **FCFA 11 004 117 011**, contre **FCFA 11 870 204 289** en 2020, du fait des sinistres sous injonctions des sociétés qui sont sous surveillance permanente de la CIMA.

B- La réassurance

Les primes cédées par les compagnies d'assurance non vie sont évaluées à **FCFA 35 451 310 275** au cours de l'exercice 2021, soit un taux de cession en réassurance de **61%**, contre **60%** au cours de l'exercice 2020 **qui était de F CFA 33 658 695 534**. Cette augmentation du taux de cession en réassurance est due aux opérations des fronting pétroliers.

C- La sinistralité et le ratio combiné

1. Sinistralité

La charge sinistre des sociétés non vie du marché s'élève à **F CFA 15 237 686 363** en 2021 contre **F CFA 9 826 671 450** en 2020, soit une hausse de F CFA 5 411 014 913 en valeur absolue et 55% en valeur relative.

Le tableau ci-dessous présente la sinistralité des sociétés non vie au cours des exercices 2020 et 2021 :

Sociétés	S/P (2020)	S/P (2021)
ARC	33%	1%
AGC	40,22%	32%
NSIA	27%	35%
ALLIANZ	19,57%	68%
SANLAM	45,85%	73%
AAC	49,45%	26%
ENSEMBLE	35,84%	39,16%

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que contrairement à 2020 où la société AAC avait le taux de sinistralité le plus élevé avec de 49,45%, le record en 2021 est obtenu par la société SANLAM avec un S/P de 73%. En revanche, les taux de sinistralité les moins élevés ont été obtenus par la société AAC en 2021 et la société Assurances et Réassurances Congo en 2021 et avec des taux respectifs de 26% et 1%.

En moyenne, le rapport S/P du marché de l'assurance non vie est de **39,16%** en 2021, contre **35,84%** en 2020.

2. Ratio combiné

Le ratio combiné est une grandeur essentielle dans la mesure de la rentabilité technique de chaque branche d'assurance. Si cet indicateur est inférieur à 100%, alors l'activité est considérée comme techniquement rentable. Dans le cas contraire, l'assureur réalise une perte technique.

Il convient de relever qu'une perte technique peut être compensée par des éventuels bénéfices financiers.

Le tableau suivant présente le ratio combiné par branche en 2020 :

Branches	Ratio combiné (2021)
----------	----------------------

Accidents Corporels & Maladie	63%
Automobile	52%
Incendie, Autres Risques Dommages	35%
Responsabilité Civile Générale	21%
Transport Aériens	132%
Transport Maritimes	-3
Autres Transports	27%
Autres risques	9%
Ensemble	46%

Le ratio combiné moyen du marché est évalué à **46%** en 2021, ce qui signifie que l'activité d'assurance non vie est globalement rentable. Toutes les branches ont d'ailleurs des ratios combinés inférieurs à 100%, à l'exception de la branche « transport aérien » qui est techniquement déficitaire en 2021 avec un ratio combiné de **132%**. Ce défaut de rentabilité dans cette branche est la conséquence d'une forte croissance des charges de gestion et d'acquisition (frais généraux et commissions) qu'elle a connue en 2021.

NB : Il sied de signaler que les ratios combinés ont été calculés sans tenir compte des chiffres de l'ARC parce qu'elle n'a pas communiqué.

D- Le résultat d'exploitation

Selon le compte d'exploitation générale du marché non vie, les compagnies d'assurance ont réalisé un résultat d'exploitation net de réassurance de **F CFA 901 218 115**. Ce résultat a connu une croissance de 91%, par rapport au résultat de l'exercice 2020 qui se situait à F CFA - 1 721 252 399. En ce qui concerne la réassurance, le solde en 2021 est de **F CFA 27 143 802 990**, en faveur des réassureurs. Cette situation est identique en 2020 dont le solde était de **F CFA 27 931 167 599**.

Branches d'activités en assurance non-vie

Les assurances non-vie se répartissent en huit (09) principales branches, à savoir : i) Accidents corporels et maladies, ii) Automobiles, iii) Incendies et autres risques, iv) Responsabilité civile générale, v) Transports aériens, vi) Transports maritimes, vii) Autres transports, viii) Autres risques directs dommages et ix) Acceptations dommages.

Evolution des différentes branches

En 2021, la branche responsabilité civile générale est prédominante avec 31,19% des émissions, contre 32% en 2020. Elle est suivie par les branches « Incendies et autres dommages aux biens s » et « Automobile » avec respectivement 27,35%, et 22,22%.

Branche Accidents corporels et maladies

Le chiffre d'affaires de la branche « **Accidents corporels et maladie** » s'est établi à 7,070 milliards en 2021, contre 8,228 milliards à fin 2020, soit une baisse de 23,11% en glissement annuel. Cette situation s'explique par le non renouvellement de certains contrats d'assurance non-vie par certains assurés du fait de la crise.

Branche Automobiles

Le chiffre d'affaires de la branche « **Automobile** » est ressorti à 12,811 milliards en 2021 contre 11,576 milliards à fin 2020, soit une baisse de 9,63% en glissement annuel. Cette contraction est imputable au recul des émissions des polices d'assurance, essentiellement dû à la baisse d'activité liée au non renouvellement par la clientèle de certains contrats d'assurances.

Branche Incendies et autres risques

Le chiffre d'affaires de la branche « **Incendies et autres risques** » a atteint 15,769 milliards en 2021, contre 13,430 milliards à fin 2020, soit une hausse de 16,6% en glissement annuel. Cette situation résulte d'un recours plus accru aux polices d'assurance suite aux incendies consécutifs observés auprès de certaines sociétés de la place, notamment dans l'exploitation forestière et les cimenteries.

Branche Responsabilité civile générale

Le chiffre d'affaires de la branche « **Branche Responsabilité civile générale** » est ressorti à 17,983 milliards au 31 décembre 2021 en baisse de 1,4% en glissement annuel. Cette baisse est principalement liée par la réduction du budget en assurance non-vie de compagnies pétrolières.

Branche Transport aérien

A fin 2021, le chiffre d'affaires de la branche « **Transport aérien** » est ressorti à 0,997 milliards, contre 2,295 milliards une année plus tôt. Cette baisse (-56,55%) est liée à la baisse du trafic du fait des mesures contre la Covid-19.

Branche Transport Maritime

Le chiffre d'affaires de la branche « **Transport Maritime** » est ressorti à 0,794 milliards en 2021, contre 0,661 milliards en 2020, soit une hausse de 20,12% en glissement annuel. Cette hausse est liée à la reprise de la production des émissions au sein de cette branche, en lien avec la pandémie de la Covid-19.

Branche Autres Transports

En 2021, le chiffre d'affaires de la branche « **Autres Transports** » est ressorti à 0,654 milliards, en baisse de 23,33 % par rapport à 2020, en lien avec la pandémie de la Covid-19.

Branche Autres Risques Directs Dommages

Entre 2020 et 2021, le chiffre d'affaires de la branche « **Autres Risques Directs et Dommages** » est passée respectivement de 0,916 milliards à 1,500 milliards un an plus tard, soit une hausse de 63,75%.

Branche Acceptations Dommages

Entre 2020 et 2021, le chiffre d'affaires de la branche « **Acceptations Dommages** » est passée respectivement de 0,125 milliards à 0,068 milliards un an plus tard, soit une baisse de 45,6%.

Ilème PARTIE :
OPERATIONS DES SOCIETES D'ASSURANCE VIE

I- OPERATIONS DES SOCIETES D'ASSURANCE VIE

Les principaux indicateurs des sociétés d'assurances vie, au cours de l'exercice 2021, se présentent ainsi qu'il suit :

A- Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du marché de l'assurance vie s'est établi à **F CFA 12 831 047 809** en 2021 contre **FCFA 6 510 528 481** en 2020, soit une croissance de **97%**. Cette croissance résulte d'une nouvelle politique de souscription adoptée par les compagnies d'assurances qui ont fait preuve de résilience en dépit de la crise économique qui sévit depuis près de 3 ans.

La production du marché vie est dominée par les contrats « Epargne » aussi bien dans la branche collective que dans la branche individuelle. Les contrats « Epargne » des deux branches ont contribué à hauteur de **F CFA 9 079 145 057** en 2021, soit **71%** de la production totale du marché vie, contre **F CFA 3 772 951 260 (58%)** en 2020.

Tableau 1 : Evolution du Chiffre d'affaires par branche

BRANCHES	2020	2021	Evolution en %
1.1 Assurances individuelles			
Contrat en cas de vie	0	0	0
Contrat en cas de décès	126 133 489	218 496 548	73%
Mixte	399 132 913	442 436 714	11%
Epargne	1 616 500 843	1 765 622 436	9%
Titre capitalisation complémentaire		0	0
1.2 Assurances collectives			
Contrat en cas de vie	0	0	0
Contrat en cas de décès	2 193 182 477	3 072 929 968	40%
Mixte	596 475	363 230	-39%
Epargne	2 156 450 417	7 313 522 621	239%
Titre capitalisation complémentaire	0	0	
Acceptations vie	18 531 867	17 676 292	-5%
Ensemble vie	6 510 528 481	12 831 047 809	97 %

B- Les frais généraux et commissions

Ce point est consacré à l'analyse de l'ensemble des charges liées directement à l'exploitation quotidienne de l'entreprise ainsi que celles engagées pour l'acquisition des contrats.

1- Les frais généraux

Les frais généraux des compagnies vie sont en hausse passant de **F CFA 1 943 301 961** en 2020 et à **F CFA 2 610 035 225** en 2021, soit une progression de **F CFA 666 733 264** en valeur absolue et **34,3%** en valeur relative.

Le taux des frais généraux, obtenu en rapportant les frais généraux au chiffre d'affaires, est de **20,34%** en 2021 contre **29,75%** en 2020, soit une diminution de **9,41%**. Ce taux en 2021 est au-dessus de la norme réglementaire qui est de **15%**.

2- Les commissions payées

Les commissions versées aux intermédiaires par les assureurs vie s'élèvent à **F CFA 664 443 892** en 2021, contre **F CFA 369 065 806** en 2020, soit une augmentation de **F CFA 295 378 086** en valeur absolue et **80%** en valeur relative. Le montant des commissions a considérablement évolué en raison de la souscription de plus en plus des contrats vie par le réseau indirect. Aussi, il est à noter que, les commissions en vie ne sont payables que les deux premières années du contrat.

C- Les prestations

Le montant des prestations échues s'est accru, passant de **F CFA 1 239 356 258** en 2020 à **F CFA 9 072 435 991** en 2021, soit une progression de **F CFA 7 833 079 733** en valeur absolue, représentant **632%** en valeur relative.

D- Les provisions techniques

Elles s'élèvent à **F CFA 20 412 902 226** au cours de l'exercice 2021 contre **F CFA 9 502 814 153** en 2020, soit une progression de **FCFA 10 910 093 073** en valeur absolue et de **115%** en valeur relative. Cette progression fulgurante des provisions mathématiques se justifie au regard du montant élevé des contrats épargnes en 2021.

Tableau 2 : Répartition des provisions mathématiques par société

RUBRIQUES	AGC VIE	NSIA VIE	2021
Provisions/maths	4 616 764 537	15 081 439 565	19 698 204 101
Primes émises	3 147 389 677	9 683 658 132	12 831 047 809
Provisions-maths/CA	147%	156%	154%

Source : dossiers annuels 2021

En analysant le tableau sur la colonne 2021, nous constatons que les sociétés vie ont un excellent taux de rotation sur les engagements, elles ont besoin au plus de huit mois dans l'année pour atteindre leurs engagements. D'où $100\% / 154\% \times 12 \text{ mois} = 8 \text{ mois}$.

E- La réassurance

L'analyse de la réassurance porte sur les primes cédées et les commissions reçues.

1. Les primes cédées

Les primes cédées aux réassureurs s'élèvent à **F CFA 267 698 536** en 2021, soit un taux de cession en réassurance de 2% contre 5% au cours de l'exercice 2020, dont le montant des primes cédées en réassurance était de **F CFA 330 119 127**.

Malgré l'évolution significative du chiffre d'affaires en 2021, on constate que les assureurs vie du marché n'ont pas véritablement eu recours à la réassurance : d'où le faible taux de cession.

2. Les commissions reçues

Les commissions reçues pour les opérations de réassurance s'élèvent à **FCFA 41 546 449** en 2021 contre **FCFA 45 716 135** en 2020 soit, une baisse de 9%.

F- Le résultat d'exploitation

En baisse de 123%, le résultat d'exploitation s'établit à **FCFA 395 556 499** en 2021 contre **FCFA 882 264 713** en 2020. Le Compte d'Exploitation Générale (CEG) vie 2020 du marché fait ressortir un solde créditeur. Ce résultat d'exploitation a connu une augmentation assez importante du fait de la souscription massive des contrats épargnes.

G- LES PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers vie

Les produits financiers sont d'une importance capitale pour les assureurs vie, ces derniers prenant des engagements sur un long terme envers les assurés.

Au terme de l'exercice 2021, le marché congolais de l'assurance vie a réalisé un montant de **FCFA 691 110 477** de produits financiers nets, a augmenté de **73,01%** par rapport à 2020 avec un montant de **FCFA 399 451 246**.

Sur l'ensemble du marché, les produits financiers nets sont de **FCFA 625 145 844** au cours de l'exercice 2021, contre **FCFA 108 853 197** au cours de l'exercice 2020, soit une augmentation de **FCFA 516 292 647** en valeur absolue représentant **474,30%** en valeur relative.

IIIème PARTIE :
SITUATION FINANCIERE DU MARCHE

I- LES ENGAGEMENTS REGLEMENTES

En assurance, par principe, l'intervention des sociétés d'assurances revêt un caractère aléatoire. En conséquence, ces dernières doivent, à tout moment, être en mesure de faire face à leurs engagements vis-à-vis des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance.

Dans le cadre de la protection des intérêts de ces assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance, le législateur a défini des engagements réglementés pour lesquels les compagnies d'assurance doivent, à tout moment, être en mesure de justifier l'évaluation (article 334 du code CIMA) :

- Les provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements envers les assurés et bénéficiaires de contrats ;
- Les postes du passif correspondant aux autres créances privilégiées (État, personnel) ;
- Les dépôts de garantie des agents, des assurés et des tiers, s'il y a lieu ;
- Les provisions de prévoyance en faveur des employés et agents destinées à faire face aux engagements pris par l'entreprise envers son personnel.

Par ailleurs, l'article 335 du code des assurances précise que les engagements réglementés doivent être représentés par des actifs équivalents localisés dans le pays où les risques ont été souscrits. Toutefois, dans une quotité maximale de 50% des actifs représentatifs des engagements représentés, les actifs placés et localisés dans d'autres États membres de la CIMA sont admis.

Au 31 décembre 2021, la structure des engagements règlementés et des actifs admis se présente selon le tableau suivant :

	Sociétés Vie	Sociétés Non vie	Ensemble
Provisions pour risques en cours	2 848 960 911	8 024 452 498	10 873 413 408
Provisions pour sinistres à payer	343 652 216	28 211 683 144	28 555 335 360
Provisions mathématiques	16 849 243 191	-	16 849 243 191
Autres provisions techniques	371 050 908	-	371 050 908
Autres engagements réglementés	3 675 154 599	4 494 391 581	8 169 546 180
TOTAL DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES	24 088 061 825	40 730 527 223	64 818 589 047
Valeurs mobilières	9 826 787 503	8 405 795 392	18 232 582 895
Droits réels immobiliers	1 950 404 488	15 325 661 740	17 276 066 228
Prêts	1 100 710 361	351 463 411	1 452 173 772

Dépôts en banques	15 012 016 153	10 463 515 092	25 475 531 245
Sous total 1 : Ensemble des valeurs mobilières et immobilières assimilées	27 889 918 505	34 546 435 634	62 436 354 140
Sous total 2 : Ensemble des autres actifs admis en représentation	0	2 507 503 441	2 507 503 441
TOTAL DES ACTIFS ADMIS EN REPRESENTATION	27 889 918 505	37 053 939 075	62 436 354 140
Excédent (+), Déficit (-)	3 801 856 680	-3 676 588 148	125 268 533
Taux de couverture	115,78%	90,97%	96%

Dans l'ensemble, les assureurs du marché dégagent une couverture des engagements règlementés qui est de **96,32%**.

Par ailleurs, seule la branche vie couvre totalement ses engagements avec un taux de couverture de **115,78%**.

II- LA MARGE DE SOLVABILITE

Toute société d'assurance doit justifier de l'existence d'une marge de solvabilité suffisante, relative à l'ensemble de ses activités (Article 337 du code CIMA). Il s'agit de s'assurer que chaque société d'assurance dispose de fonds propres suffisants pour soutenir ses activités et faire face à ses engagements.

La marge de solvabilité des sociétés d'assurance est constituée essentiellement par les fonds propres de la société.

Le tableau suivant résume la situation de la marge de solvabilité des sociétés d'assurances du marché congolais au terme de l'exercice 2021.

Libellés	Sociétés vie	Sociétés non vie	Marché
Marge disponible	5 605 420 184	17 298 956 601	22 904 376 785
Marge minimale	965 371 927	8 027 480 690	8 992 852 617
Surplus (+) /Déficit (-) de marge	(+) 4 640 048 257	(+) 9 271 475 910	(+) 13 911 524 168

Le marché des assurances présente un surplus de marge de **13 911 524 168 FCFA** dont **4 640 048 257 FCFA** en vie et **9 271 475 910 FCFA** en non vie.

Cependant, dans la réalité, toutes les compagnies du marché ne sont pas logées à la même enseigne. Les résultats du dépouillement de l'état C11 a permis de dresser le tableau suivant :

Excédent de Marge de solvabilité (en milliard)	Sociétés vie	Sociétés non vie	Total	%
[-4 ; 0 [0	05	05	62,5%
[0 ; 5]	02	01	03	37,5%
> 5	0	0	0	0%
Total	02	06	08	100%

III- LA TRESORERIE

Au-delà des exigences de couverture des engagements réglementés et de marge de solvabilité, la réglementation fait obligation aux compagnies d'assurance de disposer d'un minimum de trésorerie afin de faire face de manière diligente aux règlements des sinistres.

Pour les compagnies d'assurances, le niveau de trésorerie, encore appelé ratio moyen de trésorerie, doit être compris entre 10 % et 35 % des engagements réglementés pour les sociétés vie et entre 10 % et 40 % des engagements réglementés pour les sociétés non vie.

Le tableau suivant présente les ratios moyens de trésorerie des compagnies d'assurances du marché à la fin de l'exercice 2021 :

Libellé	Sociétés vie	Sociétés non vie	Marché
Engagements réglementés	24 088 061 825	40 730 527 223	64 818 589 047
Dépôts en banque	15 012 016 153	10 463 515 092	25 475 531 245
Ratio de trésorerie	62,32%	25,69%	39,30%

Il ressort que le ratio moyen de trésorerie du marché est de 39,30%, pour l'exercice 2021, contre 29,77% pour l'exercice 2020.

Pour les sociétés vie, ce ratio est de 62,32% contre 40% en 2020. Pour le marché non vie, il est de 25,69%, contre 26,36% en 2020.

Globalement, ces ratios de trésorerie du marché, au cours de l'exercice 2021, sont conformes à la réglementation des assurances.

Le ratio global est certes à un niveau conforme à la réglementation, mais d'une société à l'autre, les situations sont différentes. Afin d'apprécier la réalité individuellement, les statistiques suivantes ont été élaborées :

Ratio moyen de trésorerie (%)	Sociétés vie	Sociétés non vie	Marché	Proportion (%)
[0 ; 10 [0	0	0	0%
[10 ; 40[0	4	4	50%
[40 ; et plus [2	2	4	50%
Total	2	6	8	100%

Le tableau fait ressortir que six (06) compagnies du marché en non vie, soit 100% sont liquides et leurs ratios se situent au-delà des exigences réglementaires, au même titre que pour les deux autres sociétés vie pour lesquelles le taux est de 100%.

En perspective, une projection linéaire sur les données des dix (10) derniers exercices d'activités laisse entrevoir une évolution positive du marché des assurances congolais au cours des deux exercices à venir (2021 et 2022), comme le montre les illustrations qui suivent (voir annexe).

SUGGESTIONS

Eu égard à la faiblesse du taux de pénétration de l'assurance sur le marché congolais 0,46% en non vie et 0,10 en vie, soit un taux global de **0,56%**, les suggestions suivantes sont formulées pour l'améliorer. Il s'agit :

- Renforcer la communication (vulgarisation) sur l'importance de l'assurance auprès de la population ;
- Créer des nouveaux produits d'assurance adaptés aux besoins de la population ;
- Augmenter l'assiette de prime en rendant obligatoire certaines assurances telles que :
 - L'assurance incendie pour les immeubles ayant une valeur supérieure à 50 millions, les stations-services, les boulangeries, les industries, les commerces situés autour des stations-services ou les dépôts d'hydrocarbure ;
 - La responsabilité civile pour les bateaux de transport des voyageurs et des marchandises.

Par ailleurs, l'assainissement du marché contre les pratiques contraires aux intérêts des assurés et bénéficiaires des contrats passe par :

- L'intensification des contrôles sur pièces et sur place ;
- Le renforcement des contrôles inopinés ;
- L'application rigoureuse des sanctions disciplinaires prévues par le code des assurances ;

- Le renforcement des capacités des cadres de la direction des assurances ;
- L'organisation des concertations entre les acteurs du marché.

CONCLUSION

Au terme de l'exercice 2021, il ressort que le marché congolais des assurances a connu une croissance au niveau des principaux agrégats par rapport à l'exercice 2020. Le chiffre d'affaires a connu une augmentation de 12,13% avec un montant de **FCFA 62 853 633 815** en 2020 contre un montant de **FCFA 70 481 634 210** en 2021.

Quelques événements ont animé le marché, il s'agit notamment de la session des parts de la société SANLAM au profit du groupe NSIA Assurances, le 15 Septembre 2021.

Pour ce qui est de l'importance des assurances dans l'économie nationale, il convient de noter qu'en fin 2021, le secteur détient, en F CFA :

- **3 966 781 205** de valeurs mobilières dont **4 790 477 598** de valeurs d'État ;
- **15 325 661 740** de droits réels immobiliers ;
- **10 463 515 092** comme trésorerie dans les banques.

Les compagnies d'assurances emploient 331 personnes avec une masse salariale annuelle d'environ 4 467 290 335 F CFA.

Malgré cette évolution du chiffre d'affaires, des efforts restent à faire au niveau du secteur dans la mesure où deux (02) des huit (08) sociétés du marché, notamment ARC et AGC, ont des plans de financement à faire valider par la Commission Régionale de Contrôle des Assurances en vue de se conformer aux normes réglementaires en matière de couvertures de leurs engagements, de solidité financière et de solvabilité.

ANNEXES

Tableau N°1 : Effectif du personnel des sociétés d'assurances et nombre des intermédiaires du marché

LIBELLES	2020	2021
EFFECTIFS DU PERSONNEL (IARD)	295	210
EFFECTIFS DU PERSONNEL (VIE)	41	45
TOTAL EMPLOYES	336	255
AGENTS GÉNÉRAUX	42	27
COURTIERS	39	35
BANQUES	02	02
TOTAL INTERMEDIAIRES	83	64

Tableau N°2 : Répartition du Chiffre d'affaires vie par société et par branche

RUBRIQUES	AGC Vie	NSIA Vie	TOTAL
1. ASSURANCES INDIVIDUELLES			
Contrat en cas de vie	-	-	-
Contrat en cas de décès	523 348	217 973 200	218 496 548
Mixte	124 936 230	317 500 484	442 436 714
Epargne	218 616 666	1 547 005 770	1 765 622 436
Titre de capitalisation complémentaire			-
2. ASSURANCES COLLECTIVES			
Contrat en cas de vie	-	-	-
Contrat en cas de décès	2 769 693 911	303 236 057	3 072 929 968
Mixte	363 230	-	363 230
Epargne	33 256 292	7 280 266 329	7 313 522 621
Titre capitalisation complémentaire	-		-
Acceptations vie		17 676 292	17 676 292
Ensemble vie	3 147 389 677	9 683 658 132	12 831 047 809

Tableau N° 3 : Chiffre d'affaires non vie par branche et par société.

RUBRIQUES	ARC	NSIA	AGC	ALLIANZ	SAHAM	AAC	TOTAL
ASSURANCES IARD							
Accidents corporels et Maladie	468 365 099	1 926 721 333	219 865 352	1 695 743 764	1 934 951 500	825 044 543	7 070 691 591
Automobile	601 719 4 756	2 446 622 712	2 241 026 420	747 727 511	1 500 621 687	1 273 581 404	12 811 299 490
Incendie dom. biens	10 212 581 722	914 192 240	1 608 891 853	922 515 791	1 202 117 809	909 051 547	15 769 350 962
Responsabilité Civile G	16 743 462 790	179 174 879	419 093 248	155 553 467	307 882 388	178 026 881	17 983 193 653

Transports Aériens	982 465 155	1 953 114	1 579 634	11 389 621	-	-	997 387 523
Transports Maritimes	23 932 176	27 458 101	184 254 056	295 034 108	258 183 328	5 753 281	794 615 050
Autres Transports	19 233 641	11 124 344	32 460 010	546 480 860	6 730 746	38 899 669	654 929 271
Autres risques	609 655 554	164 748 566	254 052 198	190 425 614	271 155 669	10 671 790	1 500 709 391
Acceptations	3 231 233	65 178 237					68 409 470
Ensemble	33 664 647 126	5 737 173 526	4 961 222 771	4 564 870 736	5 481 643 127	3 241 029 115	57 650 586 401

Source : Dossiers annuels 2021

Tableau N° 4 : Taux de répartition du chiffre d'affaires par compagnie

SOCIETES	CHIFFRE D'AFFAIRES	PART DE MARCHE
ARC	33 664 647 126	19,13
AGC	4 961 222 771	16,73
NSIA	5 737 173 526	19,34
ALLIANZ	4 564 870 736	15,39
SANLAM	5 481 643 127	18,48
AAC	3 241 029 115	10,93
TOTAL HORS PETROLE	29 659 408 931	19,13
TOTAL AVEC PETROLE	57 650 586 401	

Tableau N°5 : Frais généraux par branche et par société

RUBRIQUES	ARC	NSIA	AGC	ALLIANZ	SAHAM	AAC	TOTAL
Immeubles corporels et M	89 170 585	1 066 049 587	397 426 865	651 455 108	433 190 004	224 485 089	2 861 777 238
Automobile	2 877 021 935	1 046 754 339	2 291 785 450	341 834 308	666 568 268	346 526 787	7 570 491 088
Incendie dom. biens	18 788 966	78 757 119	247 029 737	341 192 557	56 896 225	247 342 424	990 007 028
RCG	208 064 699	27 873 606	305 717 592	58 596 736	27 476 126	48 439 058	676 167 816
Transports Aériens	5 236 269	3 246 636	157 963	4 194 513	-	-	12 835 382
Transports Maritimes	75 925 904	12 047 185	18 425 406	109 500 636	18 430 657	-	234 329 787
Autres Transports	36 653 885	3 802 745	3 246 001	210 385 629	1 264 738	12 149 552	267 502 549
Autres risques	4 158 214	46 184 378	186 790 984	72 071 716	7 614 539	2 903 672	319 723 502
Acceptations		20 583 630					20 583 630

Ensemble	3 315 020 457	2 305 299 226	3 450 579 998	1 789 231 202	1 211 440 556	881 846 582	12 953 418 021
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	--------------------	-----------------------

Source : Dossiers annuels 2021

Tableau N° 6 : Commissions versées aux intermédiaires par branche

RUBRIQUES	ARC	NSIA	AGC	ALLIANZ	SAHAM	AAC	TOTAL
dents corporels et M	51 502 925	274 533 635	39 329 904	294 271 816	356 645 742	109 425 389	1 125 709 411
Automobile	192 212 756	275 435 825	400 878 775	129 939 319	281 944 096	168 914 686	1 449 325 457
Incendie dom. biens	227 806 625	21 291 447	287 801 424	135 649 001	164 808 583	120 567 210	957 924 290
Responsabilité Civ Gén	333 065 055	28 882 858	74 968 142	15 690 666	36 273 683	23 611 647	512 492 051
Transports Aériens	86 215 301	273 335	282 568	841 951	-	-	87 613 155
Transport Maritime	1 975 792	5 309 436	32 959 692	59 334 445	38 790 351	-	138 369 716
Autres Transports	11 507 684	1 993 032	5 806 504	51 886 532	1 299 266	5 922 306	78 415 325
Autres risques	-	166 644 027	45 445 307	30 174 238	35 679 036	1 415 396	279 358 004
Acceptations							
Ensemble	904 286 138	774 363 595	887 472 316	717 787 968	915 440 757	429 856 634	4 629 207 408

Source : Dossiers annuels 2021

Tableau N° 7 : Taux de commission par branche

RUBRIQUES	ARC	NSIA	AGC	ALLIANZ	SAHAM	AAC	TOTAL
dents corporels et M	5,70	35,45	4,43	41,00	41,00	25,46	150,99
Automobile	21,26	35,57	45,17	18,10	18,10	39,30	190,19
Incendie dom. biens	25,19	2,75	32,43	18,90	18,90	28,05	125,32
Responsabilité Civ Gén	36,83	3,73	8,45	2,19	2,19	5,49	60,65
Transports Aériens	9,53	0,04	0,03	0,12	0,12	-	13,96
Transport Maritime	0,22	0,69	3,71	8,27	8,27	-	13,03
Autres Transports	1,27	0,26	0,65	7,23	7,23	1,38	10,93
Autres risques		21,52	5,12	4,20	4,20	0,33	35,07
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	100	100	100	100	100	100	600

Tableau N° 8 : Sinistres payés par branche

RUBRIQUES	ARC	NSIA	AGC	ALLIANZ	SAHAM	AAC	TOTAL
	ASSURANCES DOMMAGES						
dents corporels et M	473 511 625	1 147 237 816	377 916 508	1 318 099 788	1 787 646 875	135 842 149	5 240 254 761
Automobile	1 038 628 527	1 227 210 785	1 206 117 918	371 185 608	861 098 693	512 832 253	5 217 073 784
Incendie dom. biens	70 828 760	170 313 700	1 237 326 897	705 376 778	176 201 632	31 331 934	83 274 093

Responsabilité Civile Générale	17 772 843	164 812 951	40 745 899	5 735 936	5 161 708	8 231 815	242 461 152
Transports Aériens	605 926	22 467 133	-	-	-	-	23 073 059
Transports Maritimes	3 452 538	-	228 350	-	-	-	3 680 888
Autres Transports	18 734 436	232 014	3 834 208	95 135 936	-	5 869 521	123 806 115
Autres risques	605 926	32 563 771	26 905 813	137 058 348	2 214 916	38 298 497	237 041 345
Caution							
Acceptations							
Ensemble	1 623 534 655	2 764 838 170	418 421 799	2 632 592 394	2 832 323 824	732 406 169	11 004 117 011

Source : Dossiers annuels 2021

Tableau N° 9 : Tableau de la rentabilité technique par société.

RATIO COMBINE PAR SOCIETE	
SAHAM	93,10
ALLIANZ	108,37
NSIA	96,90
ARC	NC
AAC	43,99
AGC	66
RATIO COMBINE DU MARCHE	
	81,67

¹² Le secteur congolais des assurances est régi par le Traité de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et ses annexes, ainsi que par le décret n°2010-561 du 03 août 2010, portant attributions et organisation de la Direction Générale des Institutions Financières Nationales

